

Analyse complémentaire

réalisée par M. Valentin Le Bidan
Expert riprap.fr

19/01/2026

Pour le Collectif
de Sauvegarde des Gorges de la Save
Mairie 30350 LESPUGUE

06 51 39 01 00

contact@nathalierouquerol.fr
sauvonslesgorges@proton.me



27 janvier 2026. Cl. NR

Sommaire

- **p. 1 Commentaires** de la première page de la convention signée par les communes de Lespugue et Montmaurin

- **p. 2 TABLEAU 1.** « Aléa résultant GINGER 2025 » Dans cette colonne on compte 5 points **MOYEN à FORT**. Le résultat est surévalué au mépris de la règle nationale de cette profession (guide CÉRÉMA 2021 : « l'aléa résultant ne peut pas être supérieur à l'aléa de rupture »).

En revanche en appliquant ce guide la colonne « aléa résultant CÉRÉMA 2021 » seul subsiste un point « **FORT** ». Le nombre des aléas « **FAIBLE** » a augmenté. D'où Colonne de droite la quantité de travaux a donc diminué

- **p. 3 TABLEAU 2.** Conséquence sur le coût des travaux 34 % d'économie par rapport au calcul de GINGER 2025

- **p. 4 TABLEAU 3.** Incohérences dans la localisation et le dimensionnement des grillages plaqués, dans le report de l'aléa résultant et prévisions d'achat de matériaux démesurées.

- **p. 5 et 6.** Illustrations, complément au tableau 3.

À noter : entre juin 2025 et octobre 2025 dans les études GINGER la « vulnérabilité » est passée de « modérée » (convention annexe 4 p. 27) à « très importante » (convention annexe 4 p. 70) sans explication.

Convention signée par les communes de Montmaurin et Lespugue. Annotations V. Le Bidan

Une section de la RD 9G traverse les forêts communales de MONTMAURIN et LESPUGUE qui abritent le site des « Gorges de la Save ». Les Gorges de la Save sont un lieu naturel historique, touristique et très emblématique du Nord-Comminges qui attirent de nombreux promeneurs et touristes. La typologie des lieux et notamment la présence de falaises en surplomb la RD 9G, a conduit le Département, à mettre en œuvre des mesures de surveillances adaptées aux risques d'incidents et accidents pour les usagers de la route ainsi que les promeneurs.

Face aux constats récurrents de chutes de pierres sur la chaussée et aux diverses études réalisées entre 2006 et 2025 établissant les risques de plus en plus importants en fonction des zones surveillées, le Président du Conseil départemental a décidé la fermeture totale à la circulation de cette route par arrêté signé le 14 mars 2018.

Le gestionnaire de la RD 9G ne pouvant plus justifier d'un entretien normal de la RD 9G face au danger prévisible, la fermeture de la route s'est imposée dans l'intérêt général, d'une part parce que les travaux de sécurisation nécessitaient d'intervenir sur les propriétés communales en surplomb et d'autre part, leur réalisation représentaient un coût financier trop élevé par rapport aux moyens des collectivités.

Lesquelles? Le relevé systématique des chutes de pierres n'a été mis en œuvre qu'en mai 2024, soit plus de 4 ans après la fermeture de la route

Aucune aggravation du risque n'a été constatée au cours du temps

Ne pouvant ou ne voulant? Pourquoi le relevé systématique d'événements n'a-t-il été mis en œuvre qu'en 2024?

Les fiches de relevés d'événements sont-elles disponibles?

La recherche historique et bibliographique n'a pas mis en évidence d'événement bien documenté sur le Tronçon 1.

Rapport GINGER 2025

A ce stade, le gestionnaire de la route n'a pas démontré l'impossibilité d'intervenir sur des propriétés communales d'une part, et l'impossibilité de financer les travaux de sécurisation d'autre part, ce qui aurait pu justifier qu'il ne pouvait assurer l'entretien normal de son ouvrage

TABLEAU 1. V. Le Bidan 19/01/2026

Secteur	Instabilités GINGER 2025	Aléa de rupture GINGER 2025	Aléa de propagation GINGER 2025	Aléa résultant GINGER 2025	Aléa résultant CEREMA 2021	Propositions de travaux GINGER 2025
Y	I1	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I2	Moyen	Très fort	Fort	Moyen	Ancrages 20 ml + Filet plaque 150 m²
X	I3	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges
	I4	Faible	Moyen	Très faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I5	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 5 ml
	I6	Faible	Moyen	Très faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I7	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I8	Moyen	Fort à très fort	Moyen à fort	Moyen	Ancrages 30 ml + Grillage ou filet plaqué 300 m²
	I9	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Déroctage + Filet plaqué 100 m²
	I9bis	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I10	Moyen	Fort à très fort	Moyen à fort	Moyen	Ancrages 15 ml
	I10bis	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I11	Moyen	Fort à très fort	Moyen à fort	Moyen	Ancrages 15 ml
	I12	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 5 ml
	I13	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I14	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 5 ml
	I14bis	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I14ter	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
W	I15	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I16	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges
	I17	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges
V	I18	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I19	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges/Déroctage
	I20	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges/Déroctage
	I21	Fort	Très fort	Très fort	Fort	Purges/Déroctage
	I22 pr.	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I22 sec.	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges ou ancrages 10 ml
	I22 cr.	Moyen	Moyen	Faible	Moyen	Purges
U	-	-	-	-		
T	Grotte	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Grillage plaqué 200 m²
	I23	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I24	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 20 ml
	I25	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I26	Moyen	Très fort	Fort	Moyen	Purges/Déroctage et grillage ou filet plaqué 300 m²
	I27	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché

TABLEAU 2. V. Le Bidan 19/01/2026

DESIGNATION DES PRESTATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRES HT	MONTANT HT
Travaux généraux - Documents à remettre			
Installation de chantier	1 F	10 000 €	10 000 €
Signalisation / Portection	1 F	5 000 €	5 000 €
Documents administratifs (PAQ - SOGED - PPSPS)	1 F	1 500 €	1 500 €
Documents technique	1 F	5 000 €	5 000 €
Travaux préparatoires			
Dévégétalisation	10 l/éq	900 €	9 000 €
Purges manuelles	10 j/éq	800 €	6 000 €
Déroctages généraux	5 J	1 200 €	6 000 €
Déroctages I1 et I14ter	0 m3	50 €/m3	0 €
Dispositifs de confortements et de sécurisations			
Ancrages ponctuels			
Ancrages de confortement Ø25 mm	48 ml	80 €/ml	3 840 €
Ancrages de confortement Ø28 mm	0 ml	85 €/ml	0 €
Grillages plaqués type DELTAX G80/2			
Grillage type DELTAX G80/2	430 m²	25 €/m²	10 750 €
Ancrages Ø25 mm	118 ml	80 €/ml	9 440 €
Câbles Ø12 mm	130 ml	15 €/ml	1 950 €
Grillages plaqués type TECCO G65/3			
Grillage type TECCO G65/3	240 m²	70 €/m²	16 800 €
Ancrages Ø28 mm	231 ml	85 €/ml	19 635 €
Câbles Ø12 mm	80 ml	15 €/ml	1 200 €
Filets plaqués			
Filet de câbles Ø8 mm; maille 250 x 250 mm	0 m²	70 €/m²	0 €
Ancrages Ø28 mm	0 ml	85 €/ml	0 €
Câbles Ø16 mm	0 ml	20 €/ml	0 €
Essais et contrôles			
Essai de conformité sur ancrage	5	750 €	3 750 €
Essai de contrôle sur ancrage	5	550 €	2 750 €
Contrôles sur coulis de scellement	3	150 €	450 €
Total HT			113 015 €

TABLEAU 3. V. Le Bidan 19/01/2026

Secteur	Instabilité GINGER 2025	Aléa de rupture GINGER 2025	Aléa de propagation GINGER 2025	Aléa résultant GINGER 2025	Aléa résultant CEREMA 2021	Propositions de travaux GINGER 2025
Y	I1	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I2	Moyen	Très fort	Fort	Moyen	Ancrages 20 ml + Filet plaque 150 m²
X	I3	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges
	I4	Faible	Moyen	Très faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I5	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 5 ml
	I6	Faible	Moyen	Très faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I7	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I8	Moyen	Fort à très fort	Moyen à fort	Moyen	Ancrages 30 ml + Grillage ou filet plaqué 300 m²
	I9	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Dérocage + Filet plaqué 100 m²
	I9bis	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I10	Moyen	Fort à très fort	Moyen à fort	Moyen	Ancrages 15 ml
	I10bis	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I11	Moyen	Fort à très fort	Moyen à fort	Moyen	Ancrages 15 ml
	I12	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 5 ml
	I13	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I14	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 5 ml
	I14bis	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
W	I14ter	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I15	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I16	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges
V	I17	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges
	I18	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I19	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges/Dérocage
	I20	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges/Dérocage
	I21	Fort	Très fort	Très fort	Fort	Purges/Dérocage
U	I22 pr.	Faible	Très fort	Moyen	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I22 sec.	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Purges ou ancrages 10 ml
	I22 cr.	Moyen	Moyen	Faible	Moyen	Purges
T	Grotte	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Grillage plaqué 200 m²
	I23	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I24	Moyen	Fort	Moyen	Moyen	Ancrages 20 ml
	I25	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché
	I26	Moyen	Très fort	Fort	Moyen	Purges/Dérocage et grillage ou filet plaqué 300 m²
	I27	Faible	Fort	Faible	Faible	Niveau d'aléa résultant recherché



Instabilité	Longueur minimum par ancrage	Longueur à prévoir pour la somme des ancrages
I1	12	12
I2	12	12
I3	12	12
I4	12	12
I5	12	12
I6	12	12
I7	12	12
I8	12	12
I9	12	12
I9bis	12	12
I10	12	12
I10bis	12	12
I11	12	12
I12	12	12
I13	12	12
I14	12	12
I14bis	12	12
I14ter	12	12
I15	12	12
I16	12	12
I17	12	12
I18	12	12
I19	12	12
I20	12	12
I21	12	12
I22 pr.	12	12
I22 sec.	12	12
I22 cr.	12	12
Grotte	12	12
I23	12	12
I24	12	12
I25	12	12
I26	12	12
I27	12	12

FOURNITURES	UNITE	Y	X	W	V	U	T	TOTAL
Bouclages								
Bare HA 500 Ø 25 mm	m	12	12	12	12	12	12	126 ml
								Provision pour imprévu 40 ml
Bare HA 500 Ø 28 mm	m	12	12	12	12	12	12	68 ml
								Provision pour imprévu 20 ml

+ 30 %
+ 15 %

+ 50 % sur les longueurs d'ancrages

1 Longueur minimum par ancrage = Longueur scellée minimum + épaisseur de l'instabilité + surlongueur de 0.20 m ;
2 Longueur à prévoir pour la somme des ancrages = Longueur minimum arrondie au mètre supérieur.

L'instabilité I26 correspond à un conglomérat rocheux altéré mise en surplomb suite à l'érosion du pied du talus, très altéré (matrice argileuse). Sa hauteur varie de 1.70 à 2.30 m pour une largeur de 4.00 m, l'épaisseur en surplomb varie de 0.70 à 1.70 m, soit environ une dizaine de m².

SECTEUR / INSTABILITE	Secteur X - I8					
GEOMETRIE	Hauteur	9.00 m	Largeur	20 ml	Pente	Subverticale
TRAVAUX	Purges manuelles / Boulonnages (1 barre HA 500 Ø 25 mm par masse jusqu'à $\approx 2 \text{ m}^3$, inclinaison 10° , forage Ø 55 mm minimum, scellée sur 2.00 m mini au rocher sain) / Grillage plaqué (type DELTAX® G80/2)					



ANCORAGE
Barre HA 500 Ø 25 mm



GRILLAGE PLAQUE
Type DELTAX® G80/2

ANCORAGE
Barre HA 500 Ø 25 mm

V. Le Bidan 19/01/2026

SECTEUR / INSTABILITE	Secteur X – I9				
GEOMETRIE	Hauteur	5.00	Largeur	10.00 ml	Pente
TRAVAUX	Purges manuelles / Filet de câbles plaqué				



Instabilité I9 (en jaune) observée après dévégétalisation – Photo Ginger CEBTP du 10 septembre 2025

FILET PLAQUE
Filet de câbles Ø 8 mm,
maille 250 x 250 mm

ANCORAGE
Barre HA 500 Ø 28 mm



Qualifier l'excès de pouvoir

- absence de stratégie depuis 2006, date de la première étude de risques rocheux (CETE 2006)